



**Office de l'Eau**  
**GUADELOUPE**

**OFFICE DE L'EAU GUADELOUPE**  
**RAPPORT ANNUEL DE GESTION ET**  
**D'ACTIVITE 2009**

# RAPPORT D'ACTIVITE 2009

## SOMMAIRE

PREAMBULE	Page 1
<b>I. LES FAITS MARQUANTS</b>	Page 1
A. Les mouvements sociaux du début de l'année	Page 1
B. L'élaboration du programme pluriannuel d'intervention 2008-2012	Page 2
C. Le lancement du Schéma Départemental Mixte eau et Assainissement	Page 2
D. La montée en puissance des effectifs	Page 3
<b>II. LES ACTES ORDINAIRES DE GESTION</b>	Page 3
<b>III. LES ACTES DE GESTION LIES A L'EXECUTION DES MISSIONS ET DU 1<sup>er</sup> PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION</b>	Page 4
III.1. LES ETUDES, LE SUIVI DES MILIEUX, L'ASSISTANCE TECHNIQUE	Page 5
A/ L'ETUDE ET LE SUIVI DES RESSOURCES EN EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET LITTORAUX ET DE LEURS USAGES	Page 5
1. Evaluation de la ressource souterraine de la Basse-Terre	Page 5
2. Le schéma Départemental Mixte Eau et Assainissement	Page 5
3. Les réseaux	Page 6
B/ LE CONSEIL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX MAÎTRES D'OUVRAGE, LA FORMATION ET L'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES	Page 7



1. Le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage	Page 7
- En assainissement	Page 7
- En protection de la ressource	Page 8
- Appui indirect aux collectivités territoriales	Page 8
2. La formation dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques	Page 8
3. L'information dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques	Page 8
III.2	Page 9
LA COMMUNICATION ET LES ACTIONS DE SENSIBILISATION	
A/ un logo pour exister	Page 9
B/ l'opération « ansanm pou dlo »	Page 9
C/ Des relations presse	Page 10
D/ Communication événementielle	Page 11
E/ un site web en pleine construction	Page 12
III.3. LES INTERVENTIONS	Page 13
A/ LES REDEVANCES	Page 13
B/ LES AIDES	Page 15
C/ LES CONTROLES	Page 16
III.4. « SYSTEME D'INFORMATION »	Page 16
A/ Le système d'information géographique	Page 17
B/ Les Données sur l'eau	Page 18
C/ Informatique Appliquée	Page 18
CONCLUSION	Page 18

## **Rapport d'activités 2009**

### **PREAMBULE**

L'article R213-67 du code de l'environnement prévoit que le conseil d'administration délibère sur « le rapport annuel de gestion ».

Ce rapport a pour objectif principal de tenir informé le conseil d'administration des actes pris pour appliquer ses décisions. Il détaille l'activité générale de l'établissement. Des comptes rendus partiels réguliers ayant été présentés, lors des précédentes réunions, conformément aux dispositions de l'article R213-69 du code, il s'agit d'entériner, par une délibération, les actes de gestion de l'année entière.

### **I. LES FAITS MARQUANTS 2009**

#### **A. Les mouvements sociaux du début de l'année**

Les mouvements sociaux menés par le Lyananj Kont Pwofitasyon (LKP) comme pour de nombreuses structures, ont perturbé le fonctionnement de l'Office de l'Eau Guadeloupe.

D'une part, différentes études ou projets ont été différés dans leur lancement ou perturbés dans leur fonctionnement.

D'autre part, à cette occasion et compte tenu des points de revendication (eau et assainissement), l'appui de l'Office de l'Eau a été sollicité :

- Pour apporter des précisions sur son rôle
- Pour aider les entités gestionnaires des réseaux d'eau et d'assainissement à apporter des éléments de réponse sur la tarification de l'eau et la gestion de cette ressource.

Enfin, le protocole de fin de conflit du 4 mars 2009, signé par l'Etat et les Collectivités Départementale et Régionale, mentionne l'Office de l'Eau en ses article 35 et 37 :

« 35. Les structures de production et de distribution d'eau potable acceptent de se regrouper et de se fondre dans un syndicat unique de gestion de l'eau avant la fin de l'année 2009. L'État et le conseil général, directement et par le truchement de l'Office de l'eau, établissement public rattaché au conseil général, apporteront leur concours administratif et technique à la mise en place de ce syndicat unique de gestion et de distribution de l'eau à l'échelle de la Guadeloupe. Cette rationalisation organisationnelle permettra d'unifier le prix de l'eau sur le territoire et sera de nature à en faire baisser le prix moyen grâce à la mutualisation des moyens et à l'interconnexion optimisée des réseaux. 37. L'État demandera à l'Observatoire des prix d'étudier avant fin 2009, les composantes de la structure du prix de l'eau potable, et de faire, en relation avec l'Office de l'eau, toute proposition permettant,

d'une part, d'agir à la baisse sur son prix et, d'autre part, d'améliorer sa tarification de façon à ce qu'elle soit progressive par rapport à la consommation annuelle. »

## **B. L'élaboration du programme pluriannuel d'intervention 2008-2012**

Lancée en novembre 2008, la révision du programme pluriannuel d'intervention (PPI) de l'Office de l'Eau pour la période 2008-2012 s'est achevée en avril 2009.

Cette révision a été rendue nécessaire en raison de nouveaux leviers financiers introduits par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006. Cette loi offre aux Offices de l'Eau la possibilité de mettre en œuvre de nouvelles redevances. Par ailleurs, le PPI se devait d'être en adéquation avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux en cours de révision.

Fruit d'une concertation la plus large possible, le nouveau PPI a été approuvé par le Comité de Bassin Guadeloupe et adopté par le Conseil d'Administration de l'Office le 29 avril 2009.

## **C. Le lancement du Schéma Départemental Mixte Eau et Assainissement**

Le 23 juin 2009, l'étude relative à l'élaboration du Schéma Départemental Mixte Eau et Assainissement (SDMEA) a été lancée.

Les objectifs affichés de cet outil de programmation à l'échelle départementale sont d'avoir à disposition un panel de propositions visant :

- à assurer la couverture des besoins en eau sur les plans qualitatif et quantitatif pour les échéances 2015 et 2021, et ce, dans le respect des objectifs de maintien des débits réservés des cours d'eau,
- à définir les projets structurants prioritaires en matière d'assainissement,
- à améliorer et optimiser la gestion de l'eau à l'échelle du territoire de la Guadeloupe sous les aspects administratifs et tarifaires.

Il répond aussi aux dispositions 5 et 28 du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, en cours de révision qui sont respectivement :

- Réaliser un schéma global d'utilisation de la ressource en eau
- Réaliser un schéma global d'assainissement.

## **D. La montée en puissance des effectifs**

A l'aube de l'année 2009, l'Office de l'eau compte 5 agents. Ces effectifs ont été renforcés par l'arrivée de nouvelles compétences en charge :

- Des interventions, volet redevance
- De la communication
- Des milieux naturels et écologie.

Par ailleurs, l'agent jusque là mis à disposition par le Conseil Général pour aider au démarrage de la structure a réintégré sa collectivité d'origine et a été remplacé par un recrutement pérenne.

Un Volontaire Civil D'aide Technique, chargé d'études Eau potable, complète cette équipe. Il sera mis à la disposition de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

## **II. LES ACTES ORDINAIRES DE GESTION**

**Le règlement des affaires de l'Office, par son conseil d'administration**, s'est effectué lors des cinq réunions qui se sont tenues respectivement les 27 mars, 24 et 29 avril, 19 juin et 04 décembre.

Les principales décisions, outre celles relatives au budget, au compte financier et à l'organisation générale des services avec un réajustement des effectifs, ont intéressé, la mise en œuvre de plusieurs volets de la LEMA, particulièrement la révision du PPI.

**Le suivi de l'application des délibérations du conseil, l'exécution du budget et le fonctionnement des services**, assurés sous la responsabilité de la directrice, ordonnateur des dépenses et des recettes, ont généré la signature de conventions financières, des mandats et des titres de recettes.

Le concours de plusieurs services du département (finances, marchés publics, informatique, ...) s'est poursuivi durant cette année.

**S'agissant des conventions**, 2009 a vu se concrétiser la poursuite de collaborations avec plusieurs partenaires dont :

- le secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer (BOP 123) ;
- l'ONEMA (avenant à la convention pluriannuelle).
- l'Agence de l'Eau Adour-Garonne avec laquelle, le parrainage prend forme puisqu'une rencontre a eu lieu avec un interlocuteur désigné par le nouveau Directeur. Une signature est envisagée courant juin lors de la tenue d'un Comité de Bassin à Toulouse mais le partenariat est d'ores et déjà effectif.

De nouveaux partenariats ont aussi vu le jour dans différents domaines avec :

- RFO
- L'Université des Antilles et de la Guyane

- Le CNFPT

**La gestion des ressources humaines**, en exécution des priorités votées en mars 2009, s'est traduite par un doublement des effectifs de la structure.

Ainsi, quatre nouveaux recrutements ont eu lieu :

- 1 agent pour les interventions, catégorie C en juin 2009
- 1 chargée de communication, catégorie A en juillet 2009
- 1 agent pour le secrétariat, catégorie C en août 2009
- 1 chargée d'études et des milieux, catégorie A en septembre 2009.

L'effectif de l'Office, est donc arrêté au 31 décembre 2009, outre la Directrice, à 7 agents (4 titulaires, 3 contractuels).

Il est à noter la réussite au concours d'ingénieur territorial de 2 agents initialement recrutés par voie contractuelle.

Sur cet exercice, quatre agents ont pu bénéficier de formations ou de départs en mission.

Les conventions d'assistance juridique et de gestion de la médecine professionnelle et préventive signées avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale sont toujours en cours.

**Les marchés publics et les autres contrats, conventions et partenariats ont connu un bon démarrage lié à la montée en charge de l'activité.** Ils concernent des opérations initiées en 2008 mais qui ont connu, pour la plupart, une réalisation effective en 2009 :

- l'opération « Ansanm pou dlo » (dans le cadre de la consultation du public sur le projet de SDAGE) achevée en juin 2009 ;
- la révision du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'Office (OE971) achevée en avril 2009 ;
- la mise en œuvre des réseaux de suivi physico-chimiques toujours en cours
- la création du site internet de l'OE971 toujours en cours ;
- la réalisation du schéma mixte eau et assainissement toujours en cours.

### **III. LES ACTES DE GESTION LIES À L'EXECUTION DES MISSIONS ET DU 1<sup>ER</sup> PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION**

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 10 juillet 2008, il a été acté qu'il était impératif de procéder à la révision du PPI, document indispensable au bon fonctionnement de l'Office. Cette proposition a été validée par le Comité de Bassin lors de sa séance du 18 octobre 2008 et le cabinet ERNST & YOUNG a été retenu pour cette prestation.

Ce travail, initié fin 2008, a été largement perturbé par l'actualité sociale du début d'année. Ce n'est donc qu'au début du 2<sup>ème</sup> trimestre que le document a pu être finalisé.

Cet outil doit contribuer entre autre à asseoir la légitimité et la reconnaissance de l'utilité de cet établissement public local dans le paysage des nombreux acteurs de l'eau en Guadeloupe.

### **III.1. LES ETUDES, LE SUIVI DES MILIEUX, L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

Les actes d'exécution ont concerné les contributions de l'office aux études, recherches, actions d'intérêt commun. Ils ont revêtu la forme :

- Soit de participation aux réunions de comités de pilotage ou autres organes consultatifs ou délibérants, notamment au niveau local (MISE, Pré-Comité FEDER, SDAGE, plénière du Comité de Bassin, ....)
- Soit d'instruction des demandes d'avis (PO FEDER), de propositions et de suivi de dossiers, d'études....

### **A/ L'ÉTUDE ET LE SUIVI DES RESSOURCES EN EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET LITTORAUX ET DE LEURS USAGES**

#### **1. Evaluation de la ressource souterraine de la Basse-Terre**

Face au constat de manque de connaissance sur la ressource en eau souterraine de la Basse-Terre, une étude a été lancée afin de déterminer des zones à fortes potentialités hydrogéologiques et de cibler la mise en œuvre de reconnaissance de terrain.

Cette étude a démarré en juin 2008, est réalisée par le BRGM Guadeloupe et était prévue pour s'achever en juin 2009. Sa restitution a eu lieu courant janvier 2010.

#### **2. Le Schéma Départemental Mixte Eau et Assainissement**

Pour mémoire, ce schéma s'articule autour de trois axes que sont l'eau potable, l'assainissement, l'Irrigation – hydroélectricité.

Cette étude, dont les enjeux sont importants pour notre département, a été confiée au GROUPEMENT SAFEGE/ANTEA/SCP/ISL dont le mandataire est SAFEGE Guadeloupe. Elle est prévue pour s'achever en juillet 2010.

Pour réaliser le suivi de l'étude et la valider deux instances ont été mises en place.

- un comité de pilotage (COFIL) : il a en charge, le choix et la validation des orientations stratégiques qui seront déclinées dans le schéma mixte. Ce COFIL s'adresse aux exécutifs des entités gestionnaires en eau, assainissement, irrigation, hydroélectricité et aux directeurs des parties prenantes (exemple services déconcentrés de l'Etat).
- un comité technique (CT ou AT) : il sera décomposé en atelier technique (AT) thématique (eau, assainissement, irrigation, hydroélectricité. Ce comité a en charge la validation des données techniques inscrites dans les différents volets du schéma et est force de propositions. Il s'adresse aux Responsables techniques des entités gestionnaires en eau, assainissement, irrigation,



hydroélectricité et aux chargé(e)s de mission des parties prenantes (exemple services déconcentrés de l'Etat).

Une consultation a été lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert le 30 octobre 2008 avec une remise des offres le 23 décembre 2008.

Les procédures d'ouverture des plis et d'analyse des offres se sont déroulées du 16 janvier au 13 mars 2009.

L'attribution du marché a été effectuée par la commission d'appel d'offres réunie le 13 mars 2009.

**Le marché a été attribué au groupement solidaire SAFEGE/ANTEA/SCP/ISL pour un montant de 431 781,18€ TTC** dont la répartition est la suivante :

Désignation	SAFEGE	ANTEA	SCP	ISL
Montant en € TTC	297 615,50	61 845,00	54 309,68	18 011,00
Dont sous traitance connue	12 482,93	0,00	0,00	0,00

Les réunions de lancement se sont tenues respectivement les 23 et 26 juin 2009 pour le comité de pilotage et le comité technique.

La phase 1 portant sur le diagnostic de l'existant s'est achevée le 16 octobre 2009 et les différentes restitutions se sont tenues les 16, 17 et 20 novembre 2009.

### 3. Les réseaux

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de novembre 2008, et en application de la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE), le programme de surveillance du volet « physico-chimique » sur les cours d'eau du bassin a été assuré par l'Office en 2009.

Cette décision résulte notamment, de la volonté de l'ONEMA d'harmoniser les pratiques entre offices, d'une part, et entre offices et agences de l'eau, d'autre part.

Une consultation de type Marché A Procédure Adaptée (MAPA) a été lancée du 18 décembre 2008 au 6 février 2009. Ce MAPA a fait l'objet d'un découpage en 4 lots. Compte tenu du type de marché, la commission d'appel d'offres n'a pas été réunie.

A l'issue de l'analyse des offres, les différents lots ont été attribués comme suit :

LOTS	CANDIDATS	MONTANT en euros TTC
LOT 1	LHE INSTITUT PASTEUR DE GUADELOUPE	8 150,00

LOT 2	LABORATOIRES DES PYRENEES	24 607,80
LOT 3	LABORATOIRES DES PYRENEES	22 958,60
LOT 4	LABORATOIRES DES PYRENEES	12 412,40

Le LHE Institut Pasteur ayant décliné le lot 1, c'est l'entreprise TECH'EAU qui s'est vue désignée comme attributaire du lot 1 pour un montant de 9 485,61 € TTC.

Enfin, l'Office de l'Eau Guadeloupe a piloté la mise en œuvre d'une formation interbassin Antilles Guyane (DIREN et OE) sur Le logiciel GDES « Gestion des données Eaux de Surface ». Cet outil permet la gestion des données physicochimiques des eaux de surface, des données hydro biologiques, des référentiels et des échanges avec les laboratoires. Cette formation a été assurée par Aquascop, les 15 et 16 juin 2009.

## **B/ LE CONSEIL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX MAÎTRES D'OUVRAGE, LA FORMATION ET L'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES.**

### **1. Le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage**

L'article 73 de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques et codifié à l'Article. L. 3232-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise : *Pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire, le département met à la disposition des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale qui ne bénéficient pas des moyens suffisants pour l'exercice de leurs compétences dans le domaine de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques une assistance technique dans des conditions déterminées par convention. [...]*

Dans les Départements d'Outre-mer, ce sont les Offices de l'Eau qui ont pour mission la mise à disposition de cette assistance technique.

L'Office de l'Eau Guadeloupe étudie la faisabilité de mise en place de cette assistance technique, qui, a priori, prendra la dénomination d'appui et d'accompagnement technique conformément aux orientations stratégiques arrêtées dans le Programme Pluriannuel d'Intervention 2008-2012.

Cependant, des actions s'apparentant à cette assistance technique ont d'ores et déjà été initiées et menées.

- **En Assainissement**

L'Office a été sollicité par le Service Police de l'Eau pour mener une action d'information sur l'auto surveillance des stations d'épuration.

Aussi, du 4 septembre au 29 octobre, des rencontres ont été organisées avec Le Lamentin, SISCSV, SIAEAG, SMNGT, Morne-A-L'eau, CAP Excellence, Deshaies, Sainte-Rose, CCSBT, Trois-Rivières.

Les objectifs visés :

- o Rappeler le cadre réglementaire définissant l'auto surveillance
- o Présenter le format d'échange de données (SANDRE)
- o Présenter les outils d'échange : MESURESTEP et AUTOSTEP
- o Recueillir des informations sur les dispositifs d'auto surveillance mis en place par les différentes collectivités rencontrées.

Dans le cadre de ces rencontres, l'Office a aussi communiqué sur :

- o Ses missions de base particulièrement sur la formation et l'appui technique
- o Son PPI et spécifiquement sur les aides relatives à la mise en conformité des stations d'épuration.

- **En protection de la ressource en eau**

Au regard de la LEMA, cette assistance porte sur la définition de mesure protection des Aires d'Alimentation de Captage (AAC). Pour la Guadeloupe, 5 captages ont été identifiées par la MISE comme prioritaires dont 4 figurant sur la liste nationale. Il s'agit des captages de Belle-Eau-Cadeau, Belle-Terre, Charropin, Pelletan, La Digue. Aucune action spécifique n'a encore été menée par l'Office sur ces AAC.

Cependant, en matière de protection de la ressource et particulièrement de délimitation des périmètres de protection de captages, la Guadeloupe accuse un important retard avec 3 périmètres délimités sur les 54 captages d'alimentation en eau potable.

Aussi, un partenariat a été sollicité par la DSDS afin de réactiver les démarches en cours et d'initier celles qui ne le sont pas encore. Ce partenariat sera déployé en 2010.

- **Appui indirect aux Collectivités territoriales**

L'Office a signé une convention de mise à disposition d'un Volontaire Civil à l'Aide technique avec la DAF. Il aura pour mission la poursuite de l'élaboration des Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable contractualisés entre différentes collectivités et la DAF.

## **2. La formation dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques**

L'action de formation de l'Office de l'Eau s'est matérialisée par la réalisation d'un séminaire d'information et de formation sur les **« Procédés d'épuration plantés de Végétaux » les 16 et 17 septembre 2009**. La première journée s'est adressée aux Elus et la seconde aux personnels techniques aussi bien du secteur public que privé.

Une dimension interrégionale a été donnée à ce séminaire puisque des agents des collectivités et des services de l'Etat, de Saint-Martin, de la Guyane et de la Martinique ont pu y prendre part.

Par ailleurs, deux types de partenariats ont été développés et sont amenés à être pérennisés :

- Avec la Délégation Guadeloupe du Centre National de la Fonction Publique Territoriale – organisme de référence pour les agents territoriaux en matière de formation
- Le CEMAGREF de Lyon – organisme de recherche apportant son concours dans l'élaboration de formation, notamment avec l'OIEAU.

En marge de cette formation, une visite de site a été réalisée sur la commune de Baillif, où le procédé RHIZOSTEP a été récemment installé.

### **3. L'information dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques**

En matière d'information tout public dans le domaine de la gestion de l'eau, le service technique – Eau et Assainissement – est intervenu tout au long de l'année pour informer et sensibiliser :

- Intervention au cours de la table ronde organisée par le Maire de Saint-Claude dans le cadre de la semaine du développement durable
- Intervention dans le module DLO PEYI télé sur le cycle naturel de l'eau et le module DLO PEYI radio sur la gestion de l'Eau
- Contribution à la rédaction de différents articles de presse spécialisée (La Caribéenne d'équipements, Hydroplus).

## **III.2. LA COMMUNICATION ET LES ACTIONS DE SENSIBILISATION**

L'année 2009 aura été synonyme d'un tournant important dans la communication de l'Office de l'Eau Guadeloupe. En effet, elle aura marquée la première phase du déploiement du schéma de communication de la structure.

Forte d'une année effective de fonctionnement et d'un renforcement de son effectif, plusieurs actions de communication de natures différentes ont jalonné le parcours de l'Office de l'Eau Guadeloupe.

### **A/ Un logo pour exister**

A l'issue d'un marché passé selon une procédure adaptée au cours du dernier trimestre 2008, c'est l'agence By Créaphik qui s'est chargée de la création de l'identité visuelle de la structure et de son logo. Porteur de sens auprès de ses publics externes et de son personnel, la communication et le discours de l'Office de l'Eau Guadeloupe s'organisent autour de la symbolique de celui-ci.

### **B/ L'Opération « Ansanm pou dlo »**

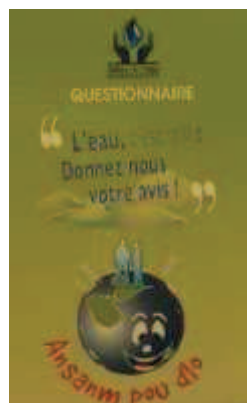
L'action « Ansanm pou dlo » est la première action de communication initiée par l'Office de l'Eau Guadeloupe à destination du grand public. Cette opération s'inscrit dans la consultation publique sur l'Eau en Guadeloupe et répond parfaitement à l'objectif principal de l'Office de l'Eau Guadeloupe, celui de faciliter les actions d'intérêts commun dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Ayant lieu du 16 Mars au 14 juin 2009, cette opération s'est voulue être de proximité, avec pour objectif de permettre au plus grand nombre de donner leur avis sur les problématiques et les enjeux liés à la gestion de l'eau en Guadeloupe.

L'opération s'est organisée autour de pôles d'animation initiés dans plusieurs lieux publics du département. Ces points étant animés par des trinômes d'animateurs qui aidait la population à renseigner le questionnaire et lui offrait la possibilité de participer au jeu « KAW KA DI SI DLO » mis en place dans le cadre de cette manifestation.

Le 14 juin 2009, une manifestation grand public intitulée « VILLAGE DE L'EAU » est venue clôturer cette opération à la plage de la Datcha, au Gosier.

Grâce à l'opération « Ansanm pou dlo », c'est 1826 questionnaires qui ont pu être collectés.



### C/Des relations presse

En vue d'atteindre ses objectifs de communication institutionnelle et éducative, les relations presse sont l'un des outils de promotion les plus efficaces. Le but à atteindre est d'occuper au mieux le terrain médiatique en entretenant une relation durable entre l'Office de l'Eau Guadeloupe et ses partenaires « presse ». En ce sens, deux conventions ont été signées:

- *Un partenariat avec Radio et Télé Guadeloupe*

Un contrat de collaboration a été signé au mois d'avril avec Radio et Télé Guadeloupe. Cette association implique la réalisation et la diffusion de 10 modules radio et télévisés de



l'émission « DLO PEYI » ainsi que la couverture médiatique de six événements de l'Office de l'Eau Guadeloupe.

« DLO PEYI » se veut être une émission au format TV (5-7 minutes) et Radio (3 minutes) d'utilité publique ayant vocation à informer le plus grand nombre sur les problématiques liées à l'eau en Guadeloupe et également de présenter sous un angle nouveau les différents acteurs qui contribuent à sa gestion.

- *Un partenariat avec Duo Presse*

Une convention entre Duo presse et l'Office de l'Eau Guadeloupe définit depuis le mois de septembre une communication dans le magazine Papillon-Terre d'Avenir pour l'année 2009-2010, sous la forme d'une page à chaque numéro (soit 6 par an).

Papillon-Terre d'avenir est à ce jour, le premier portail d'information sur l'environnement et le développement durable en Guadeloupe.



Il est important de noter que l'ensemble des articles seront disponibles en version papier et également sur le site Internet du magazine.

Par ailleurs, d'autres actions de communication ponctuelles ont également été réalisées :

- La caribéenne de l'équipement n°5 Mai/Juin 2009 page 64 « L'Office de l'Eau Guadeloupe affiche ses ambitions »
- Supplément environnement France Antilles Jeudi 15 Octobre 2009 « Qui sommes-nous ? »+ Affiche des éco-gestes de l'OE971

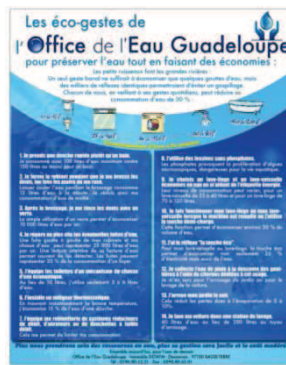
## **D/ Communication événementielle**

Afin d'assurer la qualité et la cohérence des formes et des contenus de sa communication événementielle, l'Office de l'Eau Guadeloupe a entamé sa démarche d'acquisition de supports de communication en faisant appel aux services de la société de publicité et d'impression ID'Com.

La priorité étant l'élaboration de supports, en vue de l'habillage de stands de l'Office de l'Eau Guadeloupe lors des différentes manifestations.

A ce jour, quatre supports ont été réalisés :

- Une bannière institutionnelle
- Deux affiches grand format: « Les Eco-Gestes de l'office de l'eau Guadeloupe » et « La ronde des acteurs de l'eau en Guadeloupe »
- Un habillage du présentoir mobile de l'Office de l'Eau Guadeloupe



La communication événementielle de l'Office de l'Eau Guadeloupe s'est centralisée essentiellement durant la période **estivale** notamment via sa participation :

- Au Fun Tour 2009

Parc d'attraction itinérant chaque dimanche sur toutes les plages de Guadeloupe durant la période **estivale**, ce concept festif et familial mais également d'information et de sensibilisation a été parrainé par l'Office de l'Eau Guadeloupe.

La convention mise en place a permis une visibilité télévisuelle par l'exclusivité de la rubrique « Ecol'eau » de l'émission diffusée sur TV Guadeloupe, radiophonique et sur le terrain par la présence du logo sur les supports liés à l'événement et la présence de la marionnette de l'Office de l'Eau Guadeloupe.



- A la finale des sports de plage du Promo'plage Tour évènement

Sur le thème : « Eau, Environnement et Santé », l'Office de l'Eau Guadeloupe a participé à la finale des sports de plage le dimanche 30 août à la plage des Raisins clairs de Saint-François dans le cadre de la tournée évènement de Promo'Plage.

Grand rendez-vous festif des vacances Promo Plage Tour, c'est avant tout la fête des sports, de la musique, des jeux, de la détente et des loisirs de plage.



- Au Village du développement durable de Capesterre Belle Eau

Organisé par le Conseil des Jeunes de Capesterre Belle Eau dans le cadre de la fête patronale de la commune, le vendredi 21 Août, le Village du développement durable avait pour objectifs, d'informer le grand public sur les composantes du développement durable et sur leur nécessaire complémentarité et de motiver et de soutenir des changements de comportements en expliquant les bonnes pratiques quotidiennes à adopter en faveur du développement durable



- Et du 13 au 16 Octobre par la participation sous la forme de la tenue d'un stand en partenariat avec le comité de bassin aux « Journées de l'Eau » du SIAEAG au CWTC de Jarry.



### **E/ Un Site web en pleine construction**

A travers la mise en place de son site web, l'Office de l'Eau Guadeloupe met en place une stratégie de communication sur le net. Ce site institutionnel se veut être une vitrine de la structure, un espace d'information et d'interaction avec le grand public.

Actuellement dans la phase deux de son élaboration, par la société C2i Caraïbes après un marché passé selon une procédure adaptée, sa mise en ligne est prévue pour le mois de février.

En définitive, cette première déclinaison de la stratégie de communication de l'Office de l'Eau Guadeloupe aura permis à la structure de se faire connaître auprès du grand public, d'apporter des informations claires à celui-ci et d'aller à sa rencontre.

### **III.3. LES INTERVENTIONS**

Le Service interventions présente plusieurs axes :

- Les redevances
- Les aides
- Le contrôle

#### **A/ LES REDEVANCES**

Avec l'adoption du PPI révisé, la possibilité de mettre en œuvre de nouvelles redevances est désormais ouverte à l'Office à partir de 2010. Ainsi, seront déployées de façon progressive, les redevances suivantes :

- ☛ Redevance pour pollutions diffuses (RPD)
- ☛ Redevance pour modernisation des réseaux de collecte
- ☛ Redevance Pollution
  - domestique
  - non domestique
  - élevage

Par ailleurs, la procédure relative à la redevance pour prélèvement d'eau dans le milieu naturel a été confortée. Les nouveaux formulaires de déclaration ont été utilisés.



Leur envoi a été tardif en raison des perturbations sociales mais aucune pénalité de retard n'a été appliquée compte tenu de ce contexte particulier. Les taux de retours sont du même ordre qu'en 2008 (de l'ordre de 30%).

Les titres de recettes, après notifications « sans contrôles », ont été émis en juillet et août et mis en recouvrement à partir de cette même période.

Ainsi en 2009, les volumes ci-après ont été répertoriés :

	Volume déclaré	volume notifié	redevance
AEP 2008 -Distributeurs	60 750 711	60 750 711	2 430 028,44 €
AEP 2007 - Distributeurs	1 692 698	1 692 698	67 707,92 €
AEP 2008 - autres	744 162	0	0,00 €
IRRIGANTS	20 056 287	19 885 597	79 542,39 €
IRRIGANTS 2007		983 375	3 933,50 €
ECO 2008	2 479 345	1 934 445	48 361,14 €
ECO 2007			2 962,65 €
	<b>85 723 203</b>	<b>85 246 826</b>	<b>2 632 536,04 €</b>

Voici le détail des titres émis :

### AEP

REDEVABLES	Montant
SIAEAG	1 171 703,88 €
SIAEAG/GE	
SIGF	124 510,56 €
SMNGT	46 585,08 €
CCMG	42 240,32 €
DESHAIES	20 021,64 €
LAMENTIN	34 058,52 €
SIEPA	187 223,04 €
COMMUNE DE TROIS RIVIERES	57 872,88 €
CCSBT	174 949,88 €
COMMUNE DE VIEUX FORT	10 091,44 €
	48 429,80 €
COMMUNE DE GOURBEYRE CGSP	23 883,48 € (2007)
SISCSV	144 698,64 €
SAINTE ROSE	78 118,60 €

	43 824,44 € (2007)
CONSEIL GENERAL	289 524,36 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 430 028,64 €</b> 67 707,92 € (2007)

### IRRIGATION

SMRSL	2 853,02 €		SMRSL	2 420,34 €
SEVERIN INDUSTRIE SARL	392,00 €		BELLEVUE REIMONENQ Ets	110,40 €
GARDEL	64,78 €		Habitation La Lyse	148,00 €
GARDEL	623,70 €		Petite Plaine SCA	165,60 €
<b>TOTAL 2007</b>	<b>3 933,50 €</b>		CONSEIL GENERAL	76 689,50 €
			GARDEL	9,15 €
			<b>TOTAL 2008</b>	<b>79 542,39 €</b>

### AUTRES ACTIVITES ECONOMIQUES

CAPES DOLE SA	2007	617,65 €
GARDEL	2007	2 345,00 €
<b>TOTAL 2007</b>		<b>2 962,65 €</b>
BOLOGNE SA	2008	385,83 €
CONSEIL GENERAL	2008	40 490,85 €
BELLEVUE Distillerie	2008	322,50 €
GARDEL	2008	1 805,00 €
GARDEL	2008	588,82 €
DOUVILLE SCEA	2008	995,77 €

ANCENEAUX SCEA	2008	165,00 €
CAPES DOLE SA	2008	622 ,37 €
SUCRERIES & RHUMERIE MG	2008	2 985,00 €
<b>TOTAL 2008</b>		<b>48 361,14 €</b>

## **B/ LES AIDES**

Elles sont financées par les recettes issues des redevances. Le Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) adopté le 29 avril 2009 en a établi les dispositions générales d'attribution.

Les priorités qui sont affichées sont :

### **⇒ Amélioration du traitement des eaux usées**

Les travaux sur les stations d'épuration font partie des priorités de l'Office de l'Eau Guadeloupe.

### **⇒ Fiabiliser l'assainissement non collectif**

La loi n° 2006-1772 sur l'eau du 30 décembre 2006 a apporté des précisions sur le service public d'assainissement non collectif qui doit être mis en place par toutes les communes pour les habitations non reliées au réseau collectif d'épuration.

Peu de demandes d'aides ont été enregistrées malgré une démarche ciblée auprès des collectivités (transmission du PPI, rencontres avec les exécutifs ou les services techniques...) Un effort particulier de communication sera à fournir afin que le PPI prenne au cours de l'année 2010.

Les différentes demandes enregistrées et en cours d'instruction sont les suivantes :

<b>Porteur du Projet</b>	<b>Présentation projet</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>	<b>Plafond</b>
CCSBT	Travaux de création et de réhabilitation de réseaux en eau potable - Distribution Rue Maurice Marie Claire - Distribution Morin - Distribution Cité La Diotte - Distribution Lotissement « Soleil Couchant » - Distribution Rue Raphael Cipolin	100 000 HT	40%	40 000 €
SMRSL	Renouvellement de l'autorisation de la prise d'eau brute sur la rivière Saint Louis	95 263 TTC	50 %	43 859 €
DESHAIES	Réparation d'une mini station d'épuration lieu dit Bas Vent. Son dysfonctionnement génère, par des rejets non	51 000 ?	80%	

	traités, la pollution de la mer (plage de Grand Bas Vent)			
SMNGT	Système de télégestion afin d'être en mesure d'assurer la surveillance des installations de production et de distribution d'eau potable			
LAMENTIN	Etude «Schéma directeur d'assainissement des eaux usées»	7 060 HT	80%	5 648 €
SIAEAG	Spanc			
SICALPG	système de traitement des bouillies post récolte au niveau des stations de conditionnement (amélioration de l'environnement et réduction des produits phytosanitaires)			

### **C/ LES CONTRÔLES**

La Phase contrôles devrait débuter en 2010.

#### **III.4. « SYSTEME D'INFORMATION »**

Le renforcement des nouvelles missions « données sur l'eau » issues de la mise en place de l'ONEMA conduit à l'émergence d'une fonction support d'appui intitulée « Système d'Information ».

Cette fonction s'articule autour de trois axes principaux :

- **Le système d'information géographique** (valorisation cartographique, croisement de données, études, atlas, catalogage des données, convention, visualisation de cartes, club interservices SIG, ...)
- **L'administration des données sur l'eau** (gestion de base de données, valorisation, SNDE, SIE, codification SANDRE, GDES, SEEE, outils ministériels, ...)
- **L'informatique appliquée** (applicatifs métiers, gestion de serveurs et mot de passe, réseaux, commande de matériels et de logiciels, la téléphonie, site internet, intranet, ...)

#### **A/ Le système d'information géographique**

L'activité du Système d'Information Géographique s'est développée en grande partie par un appui apportée à l'élaboration du Schéma Départemental Mixte Eau et Assainissement de la Guadeloupe en termes d'acquisition de données géographiques.

Diverses conventions de mises à dispositions de données localisées ont été établies, parmi lesquelles :

<b>Intitulé globale</b>	<b>Couverture</b>	<b>Propriété/Concepteur</b>
Les réseaux structurants d'Eau Potable	Guadeloupe	Syndicats, communes, communauté de communes et d'agglomération, DAF
Les réseaux structurants d'Assainissement	Guadeloupe	Syndicats, communes, communauté de communes et d'agglomération, DAF
Les réseaux structurants d'Irrigation	Guadeloupe	Syndicats, Associations, CG, DAF
La valeur Agronomique des Sols	Guadeloupe	Direction de l'Agriculture et des Forêts
Cartographie des zones agricoles potentiellement polluées au Chlordécone	Guadeloupe continentale	Direction de l'Agriculture et des Forêts
Cartographie des zones agricoles réellement polluées au Chlordécone	Guadeloupe continentale	Direction de l'Agriculture et des Forêts
Zonage des Plan d'Occupation des Sols et Emplacements réservés et espaces boisés	Guadeloupe sauf BM et 3R	Direction Départementale de l'Equipement
Installations classées de volailles et de Porcs	Guadeloupe continentale	Direction des Services Vétérinaires
Registre Parcellaire Graphique permettant de visualiser les différentes cultures des parcelles agricoles	Guadeloupe	Agence de Service et de Paiement

Il est à noter également, l'acquisition des licences d'utilisations suivantes :

- SCAN 25 Département 971 de l'IGN (institut géographique national)
- cartes référentielles géotiff du SHOM (service hydrographique et océanographique de la marine)

L'Office a également produit les cartographies ci-après définies :

- Cartographie du réseau structurant d'Irrigation (ayant servi dans l'émission diffusé sur RFO « DLO PEYI »)
- Cartographie du réseau structurant d'Eau potable
- Cartographie du réseau structurant d'Assainissement
- Cartographie des points de prélèvement sur la ressource eau

## **B/ Les Données sur l'eau**

Complétant la mise en œuvre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, **un décret** fixe désormais, à travers le Schéma National des Données sur l'Eau, l'organisation du Système d'Information sur l'Eau (SIE). D'ores et déjà, le Schéma National des Données sur l'Eau prévoit un nouveau cadre dans la gouvernance du Système

d'Information sur l'Eau et fixe la répartition des rôles de chacun des acteurs de l'eau au niveau des bassins d'outre-mer.

Les Offices de l'Eau sont désormais responsables de la mise en œuvre des programmes de surveillance de la qualité des eaux de surface continentales (biologie, hydro morphologie, chimie) et des eaux souterraines (chimie).

### **C/ Informatique appliquée**

L'Office de l'Eau Guadeloupe est hébergé au 3<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble de la DSTATM. La gestion de l'informatique et des réseaux dépendent donc des services du Conseil Général. Aussi, en accord avec les services compétents du Conseil Général, il a été acté la création d'un réseau informatique et de messagerie indépendante.

Ce choix implique entre autres l'acquisition d'un serveur pour le stockage et la sauvegarde des données. Sur ce serveur sera installé la base de données SIG, les données sur l'eau interne et externe et un répertoire de travail pour chaque agent permettant l'échange de données en interne et l'utilisation du ftp en externe.

### **CONCLUSION**

L'année 2009 aura marqué un tournant dans l'activité de l'Office mais les différentes missions qui lui incombent sont toujours d'une grande ampleur.

Les efforts ne seront pas à ménager en 2010 pour asseoir sa gouvernance et lui permettre de trouver sa place au sein de la multiplicité des acteurs de l'eau.